

AMÉNAGEMENT DU LABOFRICHE

L'aménagement du LaboFriche a été pensé selon un principe structurant de la coopérative de la Friche la Belle de Mai : la **maîtrise d'usage**, qui s'appuie sur les compétences de ses usager·es.

Afin de faire du LaboFriche un espace démonstrateur pour l'ensemble de ses futur·es usager·es, le chantier porté par le cabinet BK Club Architectes aux côtés de l'équipe technique permanente de la Friche a intégré, dès son lancement, une dimension participative. L'équipe de l'association Astérolide a ainsi été choisie pour mener une série d'ateliers de construction de mobilier à partir de matériaux surcyclés issus de l'activité à la Friche. Cette démarche menée avec une cinquantaine de participant·es a permis d'expérimenter, de sensibiliser et de transmettre, autrement dit de remplir les premières fonctions du LaboFriche !

BK CLUB ARCHITECTES

L'agence fondée par Clotilde Berrou et Marc Kauffmann développe des projets atypiques d'architecture et de scénographie. En prenant soin du déjà-là, chaque projet se développe grâce à la singularité des ressources disponibles, humaines ou patrimoniales.

À cela s'ajoutent des principes d'éco-conception :

- rafraichissement « low tech » avec protection solaire et brasseurs d'air
- traitement phonique à partir de matériaux de réemploi 70%, voiles occultants et laine
- système de ventilation naturelle inspirée des tours à vent

AVEC LE CONCOURS DE :

Alpes Contrôles, AMO Conseil, Domene SCOP, Ecogia (CVC, plomberie), Eiffage Energie Systèmes (électricité), HCA acoustique, Smab (serrurerie), Société des Ets Noël Sériès (second œuvre, menuiseries) et Yitiss (voilerie).

ASTÉROLIDE

L'association portée par Lili Graille, Armelle Ambroggi et Faustine Brechet a pour ambition de valoriser les rebuts du secteur culturel et événementiel en les transformant en nouveaux designs, mobiliers, micro-architectures et scénographies. Formées à l'éco-conception et ferventes actrices de l'économie circulaire et locale, elles ont ainsi valorisé :

- 105 Kg de fer
- 380 Kg de bois massif
- 1000 Kg de bois aggloméré
- 114 Kg de contreplaqué

Soit un total de 1 375 kg de CO² économisés en utilisant les matériaux glanés à la Friche !



© Julie Lagier



© Lili Graille